

# Mise à double sens des Grands Boulevards

2ème, 3ème, 9ème et 10ème arrondissements

## POINT D'INFORMATION

29 novembre 2012



# Mise à double sens des Grands Boulevards

## 2ème, 3ème, 9ème et 10ème arrondissements

I – Avant projet

II - Concertation

III – Projet

IV – Expérimentation Mobiliers d'assise

V - Calendrier



## 2- Éléments de diagnostic

*I- Avant projet*

- Un axe difficile à traverser par les piétons (largeur des voies comprise entre 12,50m et 17m), véritable coupure urbaine entre quartiers
- Une accidentologie très élevée, avec des vitesses excessives
- Les cyclistes : pas d'aménagement spécifique
- Les bus : 3 lignes (20, 39, 48) qui bénéficient d'un couloir discontinu
- Un axe très commerçant et à l'activité culturelle importante : des besoins en stationnement pour les livraisons, du stationnement autocars constaté
- Un axe bruyant, avec 3 à 4 files de circulation dans le sens est- ouest, et des débits importants aux heures de pointe
- Des cheminements parfois difficiles sur les trottoirs souvent encombrés
- Du stationnement existant rive sud, pour les taxis, les VL, les livraisons, en nombre insuffisant pour les vélos et les 2 roues motorisées

# 3- Objectifs d'aménagement

*I- Avant projet*

- 1- Pacifier et apaiser la circulation automobile, améliorer la sécurité routière :

Inciter les véhicules à réduire leur vitesse,  
Réduire l'exposition aux nuisances sonores,  
Sécuriser les traversées piétonnes et faciliter le passage d'une rive à l'autre.

- 2-Favoriser la circulation des piétons, des vélos et des autobus :

Désencombrer l'espace public,  
Offrir un itinéraire sécurisé et du stationnement vélos pour les cyclistes,  
Assurer la continuité du couloir bus.

- 3- Redynamiser et embellir les Grands Boulevards, et soutenir la vitalité de l'activité culturelle et commerciale :

Augmenter les possibilités de desserte locale avec un réseau maillé plus fin,  
Améliorer le paysage de la rue.

# 4- Principe d'aménagement initial

I- Avant projet

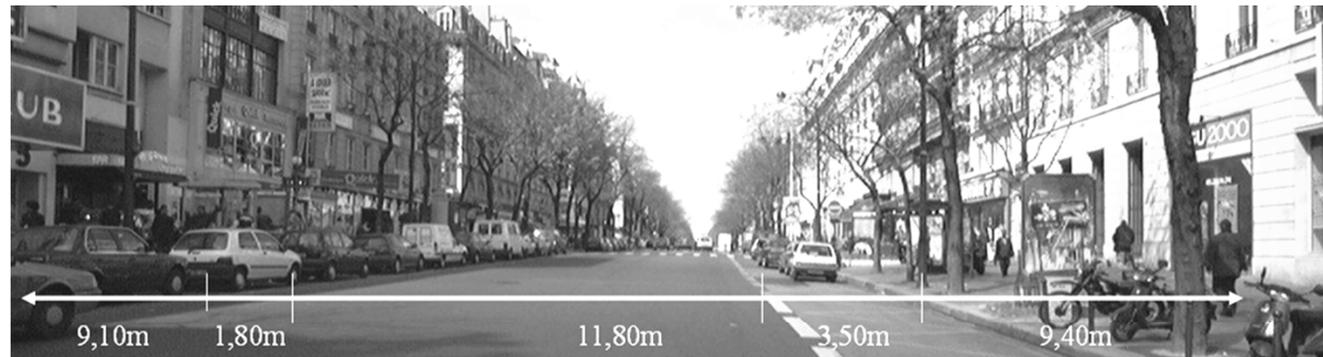
décliné boulevards Montmartre, Poissonnière, Bonne Nouvelle et Saint-Denis

Dans le sens Ouest – Est :

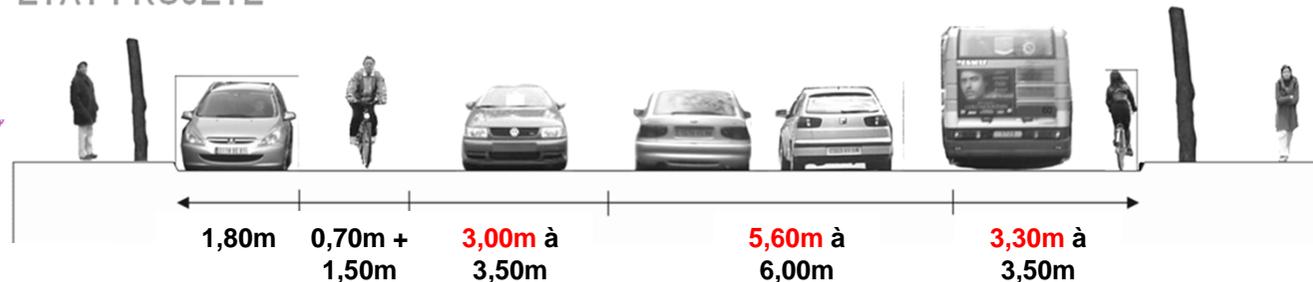
- 1 file de circulation
- 1 bande cyclable avec zone neutralisée
- 1 file de stationnement

Dans le sens Est –Ouest :

- 1 couloir Bus ouvert aux vélos
- 2 files de circulation



ETAT PROJETE



## **- Déroulement de la concertation**

- Lancement de la concertation : réunion publique du 30 mars 2011
- Réunion publique à la Mairie du 3<sup>ème</sup> arrondissement le 2 mai 2011
- Conseil de quartier dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement le 7 juin 2011
- Réunion publique à la Mairie du 9<sup>ème</sup> arrondissement le 8 juin 2011
- Réunion publique à la Mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement le 14 juin 2011
  
- Réunions avec la Préfecture de Police, la RATP
- Comité taxis,
- Comité TC (avec le STIF et la RATP)
- Comités vélos
- Réunion avec France Télécom
- Echanges avec la DU, la DEVE
  
- Questionnaire sur [www.paris.fr](http://www.paris.fr) : 51 contributions
  
- Réunion publique de restitution le 11 juillet 2011

## 2- Thèmes abordés

✓ Circulation générale :

- reports de circulation dans les quartiers,
- largeur des voies, risques d'embouteillages,
- les tourne-à-gauche

Actuellement trop  
de trafic et trop  
rapide

Remarques P.P. :

- largeur minimum de 3m pour 1 file de circulation et 5,60m pour 2 files
- limiter les tourne-à-gauche pour fluidifier la circulation

La vie de quartier  
est cloisonnée par  
des autoroutes

Ne pas créer de trafic  
supplémentaire rue de  
l'Echiquier, rue Bergère,  
rue d'Hauteville, et rue du  
faubourg Montmartre

## 2- Thèmes abordés

✓ Circulation des cyclistes :

- aménagement d'une piste protégée le long du trottoir
- continuité des itinéraires boulevard Saint-Martin et boulevard Saint-Denis

Les vélos devraient avoir des voies dédiées et protégées du reste de la circulation

Pourquoi transiter par la rue René Boulanger ?

Il faut placer la piste entre le trottoir et les places de stationnement

Remarques des Associations de cyclistes :

- favorable à un aménagement qui isole les cyclistes de la circulation générale
- un couloir bus assure un meilleur respect de l'interdiction de stationner
- faire de la rue René Boulanger une véritable aire piétonne

Avis de la P. Police et des ABF

- défavorable à la mise en place d'un séparateur vélo

## 2- Thèmes abordés

### ✓ Circulation des bus :

- continuité des couloirs bus
- largeur des couloirs bus
- réassociation des lignes 20 et 39

Avant tout, priorité aux piétons et aux transports en commun

Pourquoi pas des bus dans les deux sens ?

Toujours plus de couloirs bus... poursuivez !

### Avis RATP :

- avoir un couloir bus continu sur l'ensemble des grands boulevards
- faire respecter la réglementation en vigueur dans les couloirs bus (arrêts livraisons à certaines heures...)

### Remarques P.P. :

- largeur minimum souhaitée pour 1 couloir bus ouvert aux vélos : 3,30m

## 2- Thèmes abordés

✓ stationnement :

- beaucoup de 2-roues stationnés sur les trottoirs
- plus de taxis
- les besoins en livraisons
- les autocars

Places de stationnement deux-roues insuffisantes

Créer des parcs de stationnement

Verbaliser les deux-roues motorisées sur les trottoirs

Les ZL devraient être ouvertes au stationnement le soir et le WE

Aménager le stationnement des véhicules de livraison

Remarques des Représentants des Taxis :

- avoir des stations visibles
- avoir des stations faciles d'accès (possibilités de tourne-à-gauche pour remonter vers le nord)

## 2- Thèmes abordés

### ✓ encombrement des trottoirs :

#### Objectifs de la Ville :

- supprimer environ 10 cabines sur l'ensemble des boulevards
- remettre en état les cabines maintenues ou les remplacer si besoin

Les trottoirs ont beau être larges, ils sont en permanence encombrés (scooters, poubelles...)

### ✓ commerces - étalages et aspect des devantures :

... des étalages  
illicites, des  
terrasses  
envahissantes ...

Elaboration d'une charte ?

Avoir une ligne  
de mobilier  
« grands  
boulevards »

# 4- Principe d'aménagement retenu

décliné boulevards Montmartre, Poissonnière, Bonne Nouvelle et Saint-Denis

Dans le sens Ouest – Est :

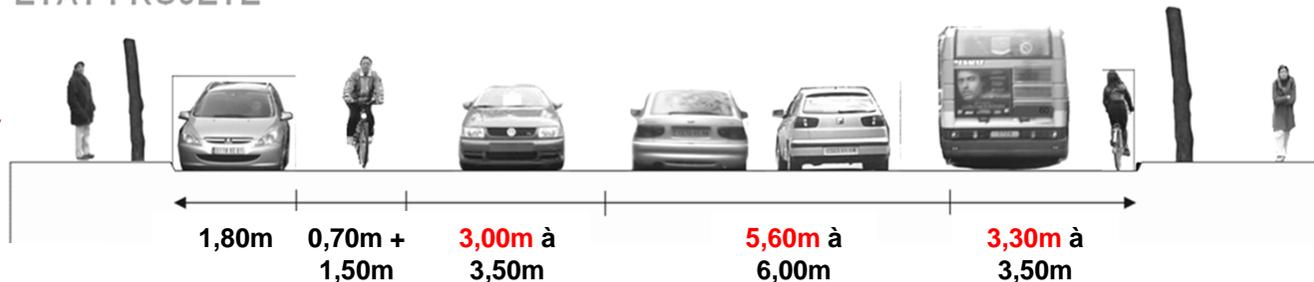
- 1 file de circulation
- 1 bande cyclable avec zone neutralisée
- 1 file de stationnement

Dans le sens Est –Ouest :

- 1 couloir Bus ouvert aux vélos
- 2 files de circulation



ETAT PROJETE

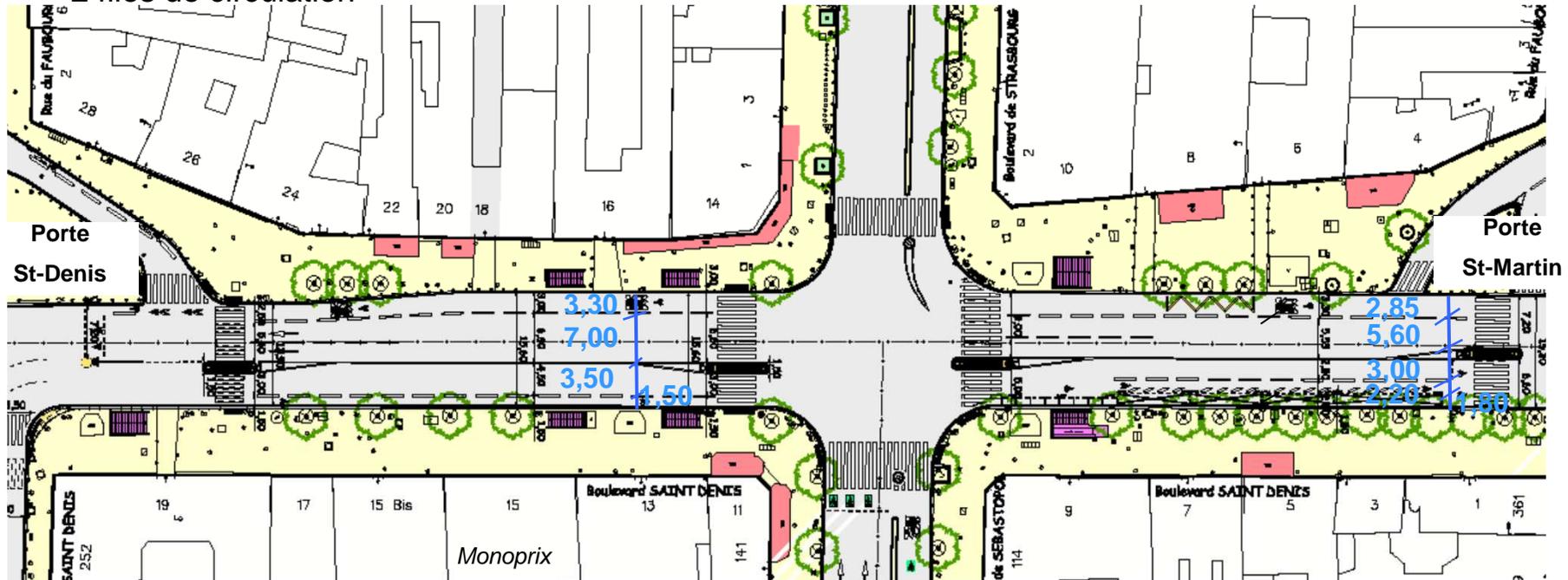


## 2- boulevard Saint-Denis

Entre la porte Saint-Denis et le boulevard de Sébastopol / Strasbourg :

rive nord :

- 1 zone de livraison en lincoln
- un couloir bus (3,30m)
- 2 files de circulation



rive sud :

- pas de stationnement (1 zone de livraison en lincoln)
- une bande cyclable (1,50m) + 1 file de circulation

## III – Projet

Entre le boulevard de Sébastopol / Strasbourg et la porte Saint- Martin :

rive nord :

- création d'un couloir bus rive nord (2,85m)
- 2 files de circulation

rive sud :

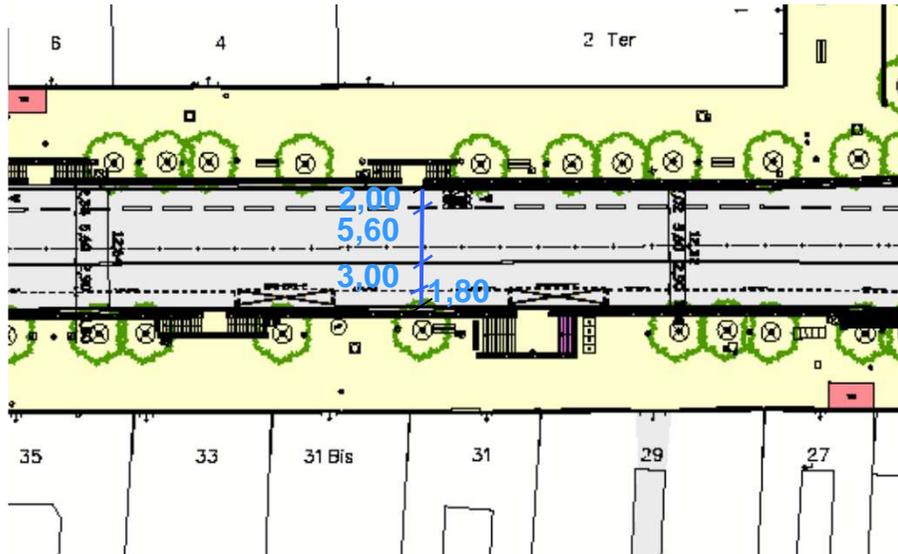
- maintien du stationnement (station taxis)
- une bande cyclable avec zone neutralisée (2,20m) + 1 file de circulation

### 3- boulevard Saint-Martin

**Contraintes géométrique :** Murs de soutènement (longueur 160 m, largeur de chaussée de 12,30 m à 12,90 m)

**Programme :** maintien du stationnement/livraisons/taxis côté 3ème arrt., continuité cyclable dans le sens est-ouest, continuité du couloir bus dans le sens est-ouest, largeur minimale des files de circulation demandée par la Préfecture de Police (3 m pour 1 file, 5,60 m pour 2 files et 3,30 m pour le couloir bus)

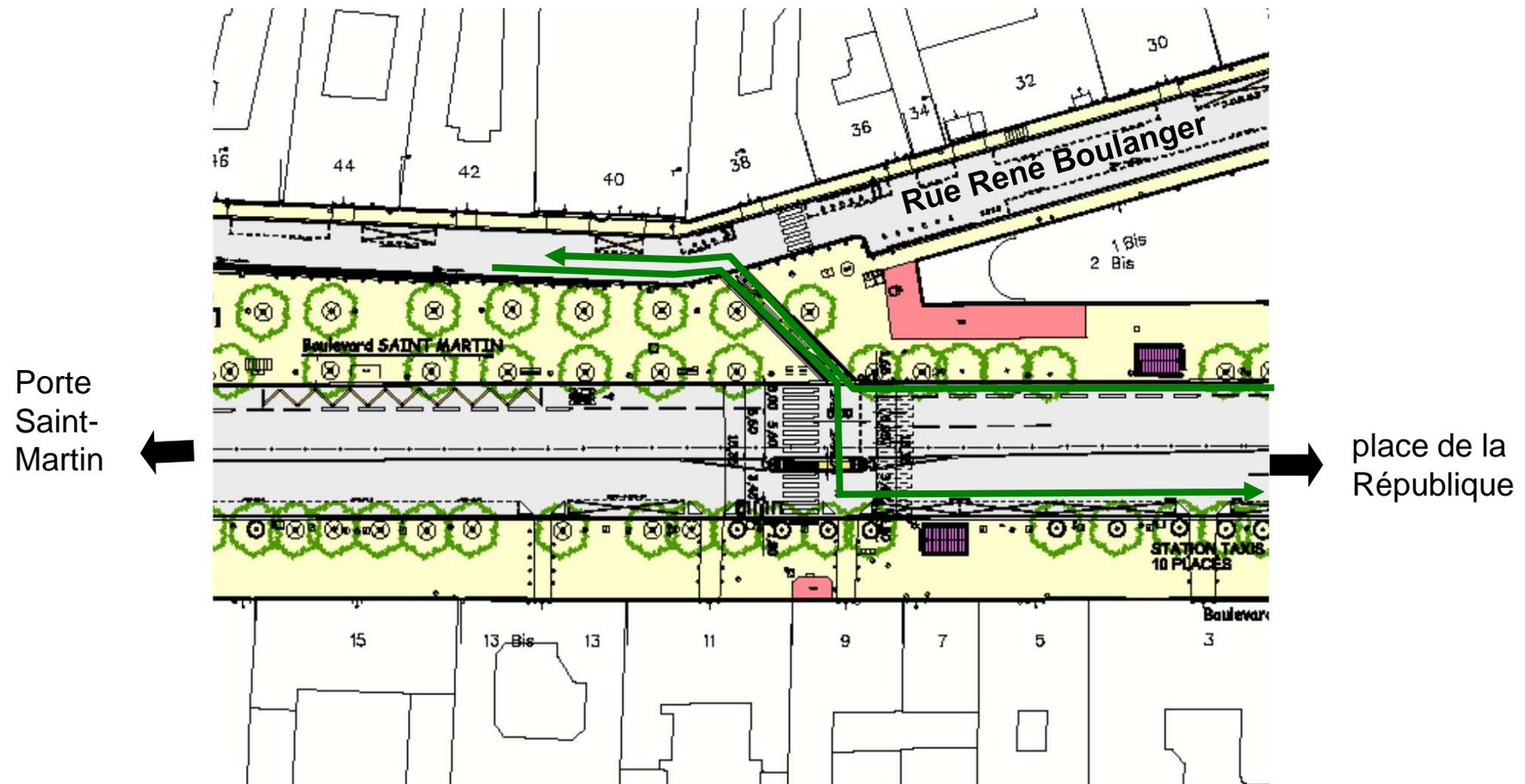
**couloir bus continu de largeur variable (mini à 2m), ouvert aux vélos**



- **Avantages :** Continuité du couloir bus (et vélos) sur l'ensemble des Grands Boulevards dans le sens est-ouest avec maintien des 2 files de circulation
- **Inconvénients :** un couloir étroit entre les murs de soutènement qui rend difficile la remontée de files aux heures de pointe.

### 3- boulevard Saint-Martin

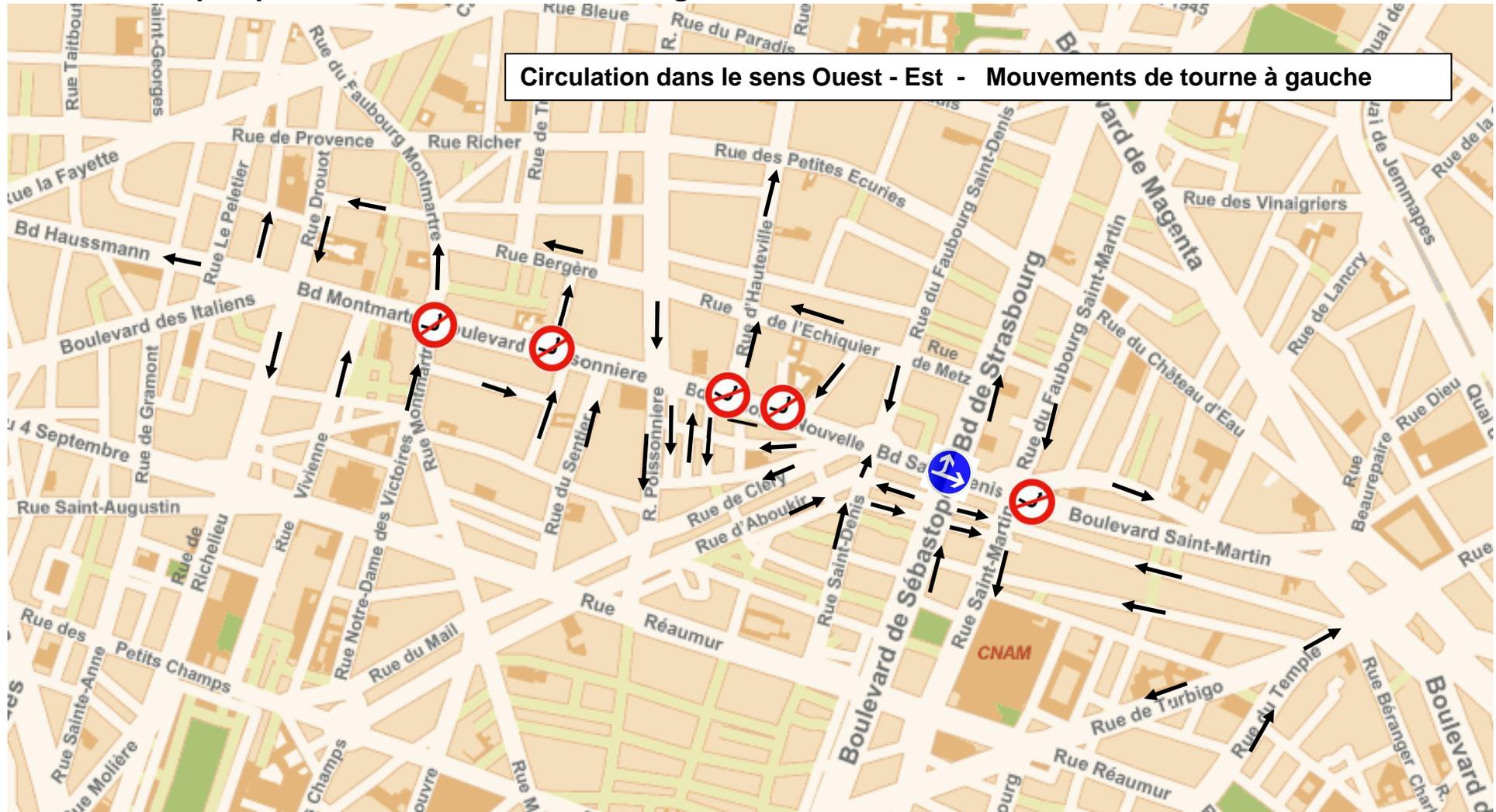
Jonction des itinéraires cyclables entre le boulevard Saint-Martin et la rue René Boulanger via la place Johann Strauss, dans les deux sens



## 4- Mesures d'accompagnement

✓ Eviter les reports de circulation dans les quartiers riverains

• Interdire quelques mouvements de tourne-à-gauche



 5 Mouvements TAG interdits (rues Fbg Montmartre, Rougemont, d'Hauteville, René Boulanger et Impasse de Bonne Nouvelle)

 1 Mouvement autorisé





## 4- Mesures d'accompagnement

### ✓ Participer au désencombrement des trottoirs des Grands Boulevards

- en supprimant les mobiliers de *jalonement directionnel* véhicules et piétons qui deviendraient inutiles avec la mise à double sens des boulevards

- en supprimant les mobiliers de signalisation verticales (SV) qui deviendraient inutiles avec la mise à double sens des boulevards

- en supprimant à chaque fois que cela est possible les potelets obsolètes

- en limitant le nombre de cabines téléphoniques (22 cabines actuellement) dans le respect des accords en vigueur avec le concessionnaire France Télécom.



## 4- Mesures d'accompagnement

- ✓ Anticiper la plantation des nouveaux arbres et le traitement des pieds d'arbres dans le cadre de l'opération

Les Grands Boulevards comportent 408 arbres d'alignement. Suite à l'état phytosanitaire effectué par la DEVE, 5 arbres malades ont été abattus et remplacés.

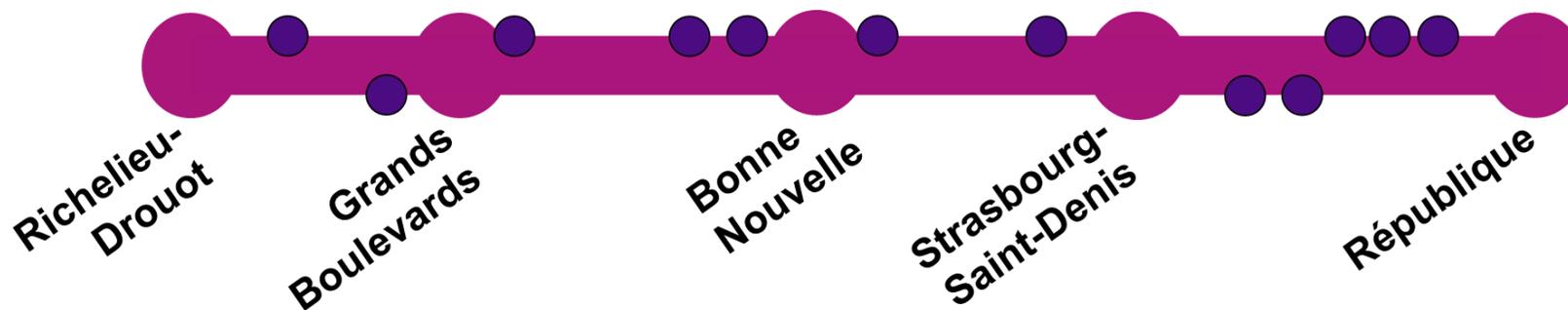


Les grilles d'arbres ont été remises en place ou remplacées



# Mise à double sens des Grands Boulevards

2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> arrondissements



## Expérimentation Mobilier d'assise

## IV – Calendrier

**Travaux :** Coordonnés avec le chantier de la place de la République :

**Début des travaux : été 2012**

**Mise à double sens : 5 décembre 2012**



**Début des travaux : janvier 2012**

**Mise à double sens : 19 juin 2012**

**Mise en place du double sens de circulation  
sur le barreau sud : 19 juin 2012**

# Mise à double sens des Grands Boulevards

## 2ème, 3ème, 9ème et 10ème arrondissements

POINT D'INFORMATION

29 novembre 2012



Merci pour votre attention